

---

---

**Briquets utilitaires — Exigences  
générales pour la sécurité des  
consommateurs —**

AMENDEMENT 1: Clarification des  
exigences et ajout de symboles de sécurité

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

*Utility lighters — General consumer-safety requirements —*

*AMENDMENT 1: Clarification of requirements and addition of safety  
symbols*

[ISO 22702:2003/Amd 1:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-  
292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)



**PDF – Exonération de responsabilité**

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22702:2003/Amd 1:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008>



**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2008

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20  
Tel. + 41 22 749 01 11  
Fax. + 41 22 749 09 47  
E-mail [copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
Web [www.iso.org](http://www.iso.org)

Publié en Suisse

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 1 à l'ISO 22702:2003 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 61, *Plastiques*.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22702:2003/Amd 1:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 22702:2003/Amd 1:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008>

## Briquets utilitaires — Exigences générales pour la sécurité des consommateurs —

### AMENDEMENT 1: Clarification des exigences et ajout de symboles de sécurité

**IMPORTANT — Le fichier électronique du présent document contient des couleurs qui sont jugées utiles pour la bonne compréhension du document. Il convient donc aux utilisateurs de considérer l'emploi d'une imprimante couleur pour l'impression du présent document.**

Page 7

Remplacer le paragraphe 4.3.2 par ce qui suit:

**4.3.2** Les briquets utilitaires qui satisfont aux exigences de 4.3.1 et qui fonctionnent encore comme prévu après retour à la température ambiante de  $(23 \pm 2)$  °C doivent en outre satisfaire à toutes les exigences applicables énoncées en 3.1 à 3.5 compris

Page 9

Remplacer le paragraphe 6.6.1 par ce qui suit:

**6.1.1** Tous les briquets utilitaires doivent être accompagnés d'informations de sécurité appropriées (instructions, mises en garde ou les deux), prenant la forme soit d'un texte soit de symboles de sécurité remplaçant toutes les instructions et mises en garde textuelles existantes, ou des deux, indiquant à l'utilisateur le mode d'emploi correct.

Page 9

Remplacer le paragraphe 6.1.3.3 par ce qui suit:

**6.1.3.3** Pour tous les briquets utilitaires, les informations de sécurité doivent inclure les indications suivantes en fonction du type de briquet utilitaire considéré:

- a) «S'assurer après usage que la flamme est éteinte»;
- b) «Ne jamais exposer à des températures supérieures à 50 °C, ni au rayonnement solaire pendant une durée prolongée»;
- c) «Ne jamais perforer, ni jeter au feu»;
- d) «Une chaleur intense se dégage au-dessus de la flamme visible. Il convient de prendre des précautions supplémentaires pour éviter le risque de brûlures, de blessures ou d'incendie». (Cette instruction doit accompagner tout briquet utilitaire avec brûleur à prémélange);

- e) «Respecter les instructions et mises en garde du fabricant du barbecue ou de tout autre appareil lors de l'utilisation de ce produit»;
- f) «Ne pas laisser allumé plus de 30 s»;
- g) «Attendre 2 min après le remplissage avant d'utiliser le briquet utilitaire». (Cette instruction doit accompagner tout briquet utilitaire rechargeable);
- h) «Contient du gaz inflammable sous pression»;
- i) «Après remplissage, contiendra du liquide inflammable sous pression».

À la suite de 6.1.3.3, ajouter le paragraphe 6.1.4 suivant:

#### 6.1.4 Symboles de sécurité

##### 6.1.4.1 Généralités

Si des symboles de sécurité sont utilisés, ils doivent être conformes aux spécifications données de 6.1.4.2. à 6.1.4.5.

##### 6.1.4.2 Signal «ATTENTION»

- Fond: blanc
- Bande triangulaire: noire ou rouge
- Symbole graphique: même couleur que la bande triangulaire (noir ou rouge)
- Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 4
- La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm

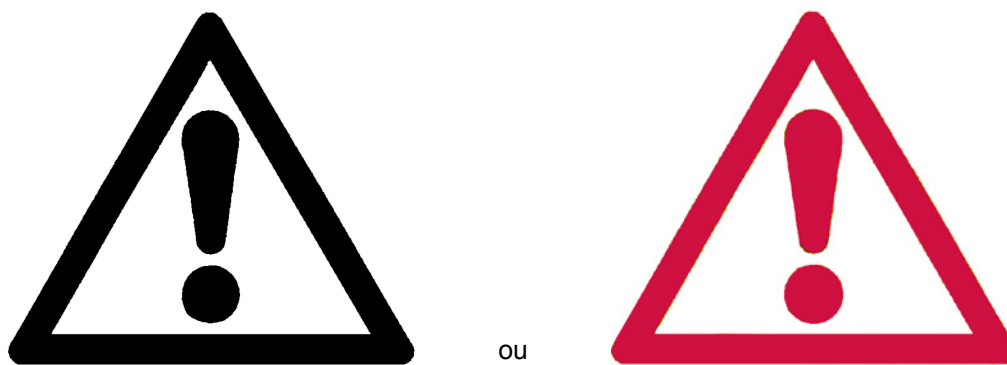


Figure 4 — Signal «Attention»

**6.1.4.3 Signal «TENIR HORS DE PORTEE DES ENFANTS»**

- Fond: blanc
- Bande circulaire et barre diagonale: rouge
- Symbole graphique: noir
- Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 5
- La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm



iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

Figure 5 — Signal «TENIR HORS DE PORTEE DES ENFANTS»

**6.1.4.4 Signal «ATTENTION, RISQUE DE FEU»**

- Fond: blanc
- Bande triangulaire: noire ou rouge
- Symbole graphique: même couleur que la bande triangulaire (noir ou rouge)
- Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 6
- La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm

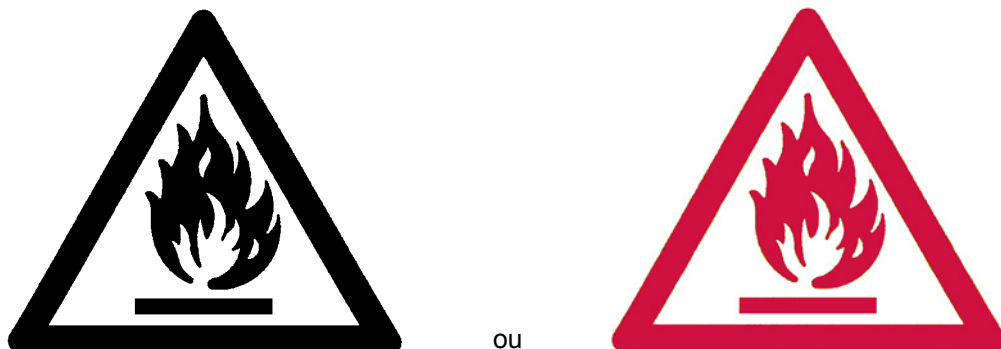


Figure 6 — Signal «ATTENTION, RISQUE DE FEU»

**6.1.4.5 Signal «NE JAMAIS EXPOSER À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 50 °C OU AU RAYONNEMENT SOLAIRE PENDANT UNE DURÉE PROLONGÉE»**

- Fond: blanc
- Bande circulaire et barre diagonale: rouge
- Symbole graphique: noir
- Le symbole doit avoir les proportions illustrées à la Figure 7
- La taille du symbole doit être d'au minimum 10 mm



iTeh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

**Figure 7 — Signal «NE JAMAIS EXPOSER À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 50 °C OU AU RAYONNEMENT SOLAIRE PENDANT UNE DURÉE PROLONGÉE»**

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008>

Page 11

Remplacer le paragraphe 7.1.4.3 par ce qui suit:

**7.1.4.3** Allumer le briquet utilitaire, maintenir la flamme pendant approximativement 1,0 s puis, à l'aide des marques de graduation de la règle positionnée derrière le briquet utilitaire, déterminer la hauteur de flamme en évaluant, à 5 mm près, la position du sommet visible de la flamme.

Page 11, 7.2.3.5

À la fin de la première phrase, remplacer «Figure 4» par «Figure 8».

Page 12

Renommer la Figure 4 en Figure 8.

Page 12, 7.3.4.2

Dans la 4<sup>ème</sup> ligne, remplacer «pendant 1 min» par «pendant au moins 1 min».

Pages 13 à 18

Par analogie avec 4.3.2, remplacer la fin des phrases en 7.4.5.4, 7.5.5.8, 7.7.4.7 et 7.8.4.8 de sorte à lire:

**7.4.5.4** Les briquets utilitaires qui n'échouent pas à l'essai décrit de 7.4.5.1 à 7.4.5.3 et qui peuvent être allumés de la manière prévue doivent, en outre, satisfaire à toutes les exigences applicables énoncées en 3.1 à 3.5 compris.



**7.5.5.8** Les briquets utilitaires qui peuvent être allumés de la manière prévue doivent, en outre, satisfaire à toutes les exigences applicables énoncées en 3.1 à 3.5 compris.

**7.7.4.7** Les briquets utilitaires qui peuvent être allumés de la manière prévue doivent, en outre, satisfaire à toutes les exigences applicables énoncées en 3.1 à 3.5 compris.

**7.8.4.8** Les briquets utilitaires qui peuvent être allumés de la manière prévue doivent, en outre, satisfaire à toutes les exigences applicables énoncées en 3.1 à 3.5 compris.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 22702:2003/Amd 1:2008](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/29d074e6-f52f-430b-b74c-292227d78865/iso-22702-2003-amd-1-2008>